

Les limites de la modernisation agricole dans le développement local d'un canton du Larzac

Tahani Abdel Hakim, Alain Bourbouze

Le Larzac a beaucoup fait parler de lui au début des années 70, lors de l'affaire de l'extension du camp militaire [1]. À cette époque, le problème de la survie de cette région difficile, en butte à des décisions arrêtées sans concertation par l'autorité publique centrale, prit valeur de symbole ; la spectaculaire résistance à l'extension du camp mobilisa jusqu'à 50 000 personnes venues manifester leur soutien aux habitants du plateau (25 août 1973). Ce passé de militant est encore inscrit dans les mémoires et, vingt ans après, on y fait souvent référence. Mais il n'est qu'une expression du dynamisme dont cette agriculture a su faire preuve, bien longtemps même avant ces événements. Car cette région défavorisée est également exemplaire de par l'existence de ce qu'on a appelé le « modèle Roquefort » [2, 3] qui, par la mise en jeu d'une série d'innovations et d'initiatives, a modernisé l'agriculture locale.

La cause du Larzac est le plus vaste (100 000 ha) des plateaux calcaires du sud du Massif central. Sur le canton de Cornus, en 1991, une centaine d'exploitations agricoles se consacrait aux productions animales et, notamment, à la production phare de la région, l'élevage de brebis laitières en grands troupeaux dont la production est

destinée à la fabrication du fromage de Roquefort.

Un rapide constat permet donc d'identifier un secteur agricole performant, très organisé, assez peu diversifié et sans problème majeur de reproduction, bref une agriculture « durable ».

Une idée couramment rencontrée vise à affirmer que, dans les régions marginalisées ou en difficulté, seule une agriculture forte peut servir de moteur au développement local ; à tout le moins, une forte articulation entre l'activité agricole et les activités non agricoles paraît nécessaire. Cela se traduit par des tentatives de diversification (introduction de nouvelles spéculations, développement de certains créneaux de production artisanale ou de qualité, etc.), et de création d'activités complémentaires articulées à l'agriculture (tourisme à la ferme, vente directe, visites guidées, etc.).

De telles idées apparemment simples ne sont pas en tout lieu pertinentes. L'exemple du causse du Larzac démontre qu'une agriculture productive et prospère ne génère pas forcément autour d'elle un espace rural vivant et dynamique*. Il y a longtemps en effet que les activités amont et aval de l'agriculture (aliment du bétail, mécanique agricole, caves...) ont quitté le canton pour s'installer dans les zones industrielles des villes proches, ne laissant sur place qu'une activité résiduelle.

Les problèmes posés, et que se posent

les élus locaux, sont donc loin d'être simples. Comment une agriculture aussi performante et si souvent citée en exemple peut-elle si peu agir sur la dynamique rurale de cette région ? Le développement de l'agriculture est-il donc incapable de provoquer le développement local ? La course à des exploitations agricoles toujours plus grandes asphyxie-t-elle toute autre initiative ? Comment réussir un développement mieux équilibré qui, respectant les contraintes de l'économie agricole, relance néanmoins la vie rurale en laissant la place à d'autres activités au sein des exploitations et en dehors d'elles ?

Une agriculture performante et prospère

Un milieu et des hommes

Dans la partie sud-ouest du causse du Larzac, le canton de Cornus, avec son appendice le plateau de Guilhaumard, est coupé par les vallées du Cernon et de la Sorgue et bordé au sud par l'Orb qui marque la frontière avec l'Hérault (figure 1). Ce canton de 3 300 ha, 1 500 habitants, soit moins de 5 hab./km², est un des moins peuplés du département de l'Aveyron et comprend neuf communes dont deux seulement ont plus de 200 habitants (Cornus et Fondamente).

Les forêts de hêtres et de chênes ont été défrichées pour faire place à une mise en valeur basée sur la céréaliculture et l'élevage ovin. Par la suite, la

T. Abdel Hakim, A. Bourbouze : Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, Institut agronomique méditerranéen, 3191, route de Mende, BP 5056, 34033 Montpellier cedex 1, France.

Tirés à part : T. Abdel Hakim.

* Dans le cas de la grande culture industrielle, cette contradiction entre le niveau de développement de l'agriculture et celui du milieu rural a souvent été montrée [4].



Figure 1. Carte de situation.

Figure 1. Location map.

régression de l'emprise de l'agriculture sur cet espace fut telle que seules les zones les plus fertiles et accessibles aux seuls engins mécanisés furent entretenues. Elles sont maintenant exploitées intensivement en fourrages et en prés nécessaires à l'élevage de gros troupeaux ovins laitiers et de quelques troupeaux ovins viande.

Pour le canton de Cornus, si la surface agricole utile (SAU) occupe 62 % de la surface totale, les terres labourables ne comptent que pour 19 %. En revanche, les terrains pauvres, c'est-à-dire les parcours qu'on appelle ici les devèzes, sont de moins en moins exploités et semblent voués à la friche en dehors de quelques opérations fortement subventionnées de réinstallation de prairies (2 000 ha pour ces dernières années).

Sur cet espace agricole, les élevages de brebis laitières sont équipés de la traite

mécanique et pratiquent l'insémination artificielle sur plus de 60 % des brebis. Cette production laitière, destinée à la fabrication du fromage de Roquefort, constitue le principal débouché, auquel s'ajoute la vente des agneaux de lait (4 à 5 semaines) juste après le sevrage, et celle d'agneaux engraisés jusqu'à 4 ou 5 mois.

De 1965 à 1985, une série d'innovations a totalement transformé le mode de conduite des troupeaux dont les performances se sont considérablement améliorées : mise en place du sevrage précoce des agneaux et engraissement des agneaux lourds, mécanisation de la traite permettant la concentration des effectifs, intensification des régimes alimentaires et recours aux aliments conservés et achetés, organisation de la sélection, insémination artificielle et amélioration spectaculaire du niveau de

production laitière de la race Lacaune. Plus encore, les initiatives institutionnelles ont joué un rôle décisif : les formes d'organisations adoptées ont défini en effet les droits et les obligations des éleveurs et des industriels regroupés au sein de ce qu'on a appelé « l'interprofession ». Des structures de discussion ont permis aux chercheurs, organisations techniques, professionnels et industriels de se rencontrer pour mieux organiser la filière lait [5]. La détermination du prix du lait et, depuis 1988, de la mise en place de quotas (le volume individuel de référence) a fait que les deux principaux partenaires — producteurs de lait et industriels fromagers — s'affrontent et se concertent pour se partager la rente et régulariser la production en fonction des marchés. Cette organisation concertée dans le cadre de l'interprofession représente un atout important pour l'avenir de cet élevage du causse, et c'est à ce titre que la filière Roquefort est souvent présentée comme un modèle de ce nécessaire débat institutionnel entre producteurs et industriels.

Le modèle Roquefort ne doit cependant pas occulter les autres systèmes d'élevage, notamment à l'ouest du canton où, sur les bordures du causse, se trouvent des élevages de vaches laitières, de chèvres, de bovins viande, de chevaux et de porcs. Ailleurs, sur le causse, des ovins viande voisinent ou se mélangent aux ovins laitiers.

Des systèmes de production peu diversifiés

Le nombre d'exploitations agricoles dans les communes du canton de Cornus était de cent neuf d'après une mise à jour faite en 1992 dans les mairies (cent vingt-neuf pour le RGA en 1989).

Menée par les stagiaires de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, venus de dix pays différents des régions méditerranéennes, une étude collective a permis de dresser un diagnostic rapide de la situation du canton, puis de soumettre à une enquête socio-économique soixante-quinze exploitations agricoles, soit 69 % du total. Le traitement final n'a retenu cependant que soixante-quatre enquêtes (onze questionnaires incomplets).

Un classement selon le type d'élevage dominant ou exclusif a donné les résultats figurant au *tableau 1*.

Tableau 1

Nombre d'exploitations par type d'élevage

Type d'exploitation	Nombre	Taux (%)
Élevages ovins lait dominants :	46	72
- ovins lait spécialisés	37	58
- ovins lait et bovins viande	2	3
- ovins lait et productions végétales	3	5
- ovins lait et ovins viande	4	6
Élevages ovins viande dominants :	4	6
- ovins viande spécialisés	2	3
- ovins viande et productions	2	3
Élevages bovins lait dominants :	8	12
- bovins lait spécialisés	5	7
- bovins lait et bovins viande	1	2
- bovins lait et ovins viande	2	3
Élevages bovins viande dominants :	6	10
- bovins viande spécialisés	5	8
- bovins viande et ovins viande	1	2
Total	64	100

Number of farms per types of livestock

Tableau 2

Principaux indicateurs des résultats économiques (ensemble de l'échantillon)

Valeur production brute/UTA*	156 250 F
Consommation intermédiaire**/valeur production brute x 100	32 %
Revenu agricole net/UTA	75 529 F
Revenu net total***/UTA	115 576 F
Revenu agricole net/revenu net total x 100	62 %
Prélèvements/valeur production brute x 100	26 %
Ressources extérieures****/revenu net total x 100	34 %
Subventions/ressources extérieures x 100	73 %

* UTA : unité de travailleur agricole.

** Valeur des consommations intermédiaires : valeur de l'ensemble des produits et services consommés lors d'un cycle de production (hors travail et amortissement).

*** Revenu net total = revenu agricole + revenus non agricoles de l'exploitant et de son conjoint.

**** Ressources extérieures : les retraites et pensions, les subventions annuelles, les rentes foncières ou autres...

Financial results : main indicators (entire sample)

Quant au classement selon le statut juridique de l'exploitation, il renvoie à une des particularités de l'agriculture dans cette zone qui comporte 59 % d'exploitations en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun). Ceci s'explique par la forte demande en travail et en capital qu'exige l'activité d'élevage d'ovins lait, mais aussi par la forte tradition d'une agriculture aveyronnaise militante qui a su s'organiser très tôt.

L'analyse du fonctionnement et des résultats économiques de ces exploitations a permis de distinguer plusieurs cas de figures. Le tableau 2 donne les résultats moyens de l'échantillon.

On constate que, globalement, les exploitations de la zone réalisent de bons résultats économiques : la valeur brute moyenne de la production par UTA (unité de travailleur agricole) est de 156 250 F, le revenu agricole net moyen par UTA est de 75 529 F, et le

revenu net total moyen par UTA est de 117 576 F. Quant aux prélèvements, leur valeur représente en moyenne 26 % de la valeur brute de la production, tandis que la valeur moyenne des consommations intermédiaires est de 32 %. Par ailleurs, on constate que le revenu agricole constitue 62 % du revenu net total des ménages et les ressources extérieures 34 %, et que 73 % des ressources extérieures proviennent de subventions. La part du revenu non agricole* (4 %) dans la composition du revenu des familles est négligeable.

Ces données moyennes cachent bien sûr des disparités. Deux facteurs de variation retiendront notre attention, le statut juridique de l'exploitation agricole et le type d'élevage.

La mise en œuvre de GAEC ne semble pas beaucoup influencer les résultats économiques. Seuls les GAEC entre frères ou entre associés non apparentés paraissent réaliser des revenus nets par UTA supérieurs (tableau 3).

Il en va différemment du type d'élevage. Les meilleures performances sont obtenues par les élevages ovins laitiers et bovins laitiers (tableau 4), qui se différencient par :

— le fait que la valeur de la production des systèmes ovins lait est nettement plus élevée (30 % de plus) et conduit à un revenu agricole net par UTA très supérieur ;

— les ressources extérieures représentent 32 % du revenu net total des élevages ovins lait, elles ne sont plus que de 22 % pour les élevages bovins lait.

Dans les systèmes viande, où les revenus par UTA sont bien inférieurs, notamment pour les bovins viande, la part des subventions dans le revenu net total est respectivement de 24 % et 10 % pour les élevages ovins viande et bovins viande.

Difficultés actuelles et incertitudes pour l'avenir

Au vu des revenus dégagés et des investissements réalisés, on peut donc qualifier cette agriculture de forte. Toutefois, sa dépendance vis-à-vis d'un seul produit — le Roquefort — lui confère

* Revenu non agricole = revenu des activités non agricoles exercées par l'exploitant et/ou son conjoint.

Tableau 3**Principaux indicateurs des résultats économiques selon le statut de l'exploitation (en F)**

Statut exploitation	Production brute/UTA	Revenu agricole net /UTA	Revenu net total /UTA
Chef d'exploitation autonome	216 536	67 085	109 508
GAEC père et fils	200 234	64 217	104 277
GAEC frères	293 250	118 054	163 258
GAEC associés	298 776	87 906	128 762

Financial results: main indicators according to farm status (in F)

une certaine fragilité et la nécessité de gérer des risques non négligeables.

La majorité des exploitations n'ont qu'une seule production et, au sein des familles agricoles, la présence d'autres activités non agricoles est pratiquement nulle (l'activité extérieure des épouses est inexistante). L'ensemble famille-exploitation semble plus exposé que par le passé aux risques qu'entraîneraient des changements, de quelque importance qu'ils soient, dans le contexte économique (mévente du fromage, nouveaux quotas, concurrence étrangère nouvelle...). Jusqu'à présent, la course à la productivité a mobilisé tous les investissements sur la production ovine laitière au détriment de la diversification. Quelques éleveurs cependant, conscients de cette faiblesse, explorent de nouvelles formules.

L'élevage de vaches allaitantes fait son apparition dans quelques grandes fermes. Constitués de vaches Aubrac sailées par des mâles Charolais pour une production de brouards de 8 mois vendus vers l'Italie, ces troupeaux sont menés de façon très extensive sur les parcours de vallées délaissés par les ovins laitiers (les penchants): clôtures, pâturage non gardé pendant 7 mois, chargement de 0,3 vache laitière/ha, pas de complément sinon pour les veaux, apport de fourrage conservé en hiver. Après un investissement de départ assez lourd, cet atelier, qui demande peu de main-d'œuvre, assure une trésorerie intéressante à l'automne. Encore plus extensif, l'élevage de chevaux de race bretonne, pour la viande, est également testé, mais sans grand succès.

Des troupeaux ovins viande accompa-

gnent aussi quelques troupeaux laitiers. Au sein même du modèle Roquefort, des opportunités apparaissent: chez tel éleveur, les brebis qui produisent moins d'1,5 l/j sont écartées du troupeau, inséminées début avril pour des naissances en septembre d'agneaux qui seront vendus vers l'Espagne à bon prix dans l'étroite fenêtre comprise entre fin septembre et début novembre.

Mais les tentatives de diversification restent marginales et ne sauraient cacher le problème essentiel des quotas de production. En effet, si dès 1976 le prix du lait fut déterminé par l'interprofession en fonction du prix de vente du fromage et des charges afférentes à la publicité et à la régulation du marché, depuis 1988 le système des quotas attribue à chaque producteur un volume individuel de référence-VIR (moyenne des trois meilleures années entre 1982 et 1986) qui sert de calcul aux trois classes de prix. Par exemple, pour 1991, la classe I (72 % du VIR) est à 7,50 F/l, la classe II (les 28 % restant) sont à 5 F/l, la classe III (les excédents) est à 2,50 F/l.

Ainsi, l'installation de nouveaux producteurs est quasiment impossible, sauf attribution exceptionnelle de quotas. Le seul moyen envisageable reste l'achat de l'exploitation avec son quota, mais à des coûts tels qu'en réalité, seules les reprises par succession paraissent viables. Sur le canton, les rares installations allogènes n'ont occupé que des secteurs difficiles pour des productions marginales (caprins...).

Le diagnostic révèle ainsi un modèle

Tableau 4**Principaux indicateurs des résultats économiques selon le type d'élevage**

	Prod. brute /nbre tête	Rev. agr. net /UTA	Rev. agri. net x100 /rev. net total	Ress. ext. x100 /rev. net total	Subv. x 100 /ress ext.	Subv. x 100 /rev. net total	Val. prod. brute /UTA
Exploitation ovins lait	9 108	89 303	65	32	80	25	217 391
Exploitation bovins lait	6 156	58 941	78	22	39	9	146 514
Exploitation ovins viande	2 897	32 911	55	45	54	24	148 240
Exploitation bovins viande	1 960	19 492	55	24	43	10	123 990

Financial results: main indicators according to farming type

Tableau 5

Évolution de la population

Nombre d'habitants	1975	1982	% annuel 1975-1982	1990	% annuel 1982-1990
Département de l'Aveyron	277 846	278 597	+ 0,03	270 321	- 0,38
Canton de Cornus	1 877	1 727	- 1,18	1 540	- 1,42

Population evolution

agricole performant, capable de se reproduire sur un espace qu'il occupe sans concurrence, mais sans perspective de renouvellement, sans enjeu de grande ampleur pour le milieu rural.

Un développement local ralenti

Le Larzac a connu depuis un siècle un fort exode rural. En 1855, le canton de Cornus comptait 11 500 habitants, il n'en reste plus que 1 540 actuellement, soit 13 %. Pourtant, l'exode, freiné par la prospérité de l'élevage ovin laitier, fut limité jusqu'au début du siècle. La Première Guerre mondiale, qui vit disparaître les hommes jeunes (114 tués pour 1 900 habitants dans la partie nord du causse), accéléra brutalement les départs définitifs (25 % de baisse entre 1906 et 1926) pour aboutir, 60 ans plus tard, aux effectifs actuels. La densité humaine est passée ainsi en un siècle de 30 à 4,5 hab./km² ! Le rythme des départs s'est fortement ralenti et l'écart entre le département et le canton a diminué, mais le canton continue de se vider plus vite que le reste du département.

Seul point positif, l'analyse par tranche d'âge montre une structure de population sans doute vieillissante mais où les jeunes restent représentés : 44 % de la population a moins de 40 ans.

Les actifs représentent 37 % du total de la population, soit 550 personnes dont 55 % — environ 300 — sont des actifs agricoles sur les exploitations (Recensement général de la population 1990). La place des activités non agricoles est modeste puisque, pour tout le canton, seules 250 personnes sont impliquées dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de l'administration, des services et du para-

agricole. C'est bien peu pour animer le développement local*.

Deux domaines se signalent cependant à l'attention, celui des activités agricoles en dehors des exploitations et celui du tourisme.

Proches de l'agriculture, on trouve en effet des activités se rapportant à la pisciculture (deux stations de salmoniculture et une station de production d'écrevisses âgées de deux jours qui profitent de sources d'excellente qualité à la température constante de 10 °C), au traitement des peaux (un artisan maroquinier), à l'affinage (une cave individuelle recevant du lait de vache) et, enfin, à la forêt qui n'occupe que 10 % de la superficie du canton. Si les habitants du Pas-de-Jaux usent encore de leurs droits d'affouage dans la forêt communale, ailleurs seuls les agriculteurs font leur bois dans les bois privés. Les forêts domaniales du causse ou communales de Cornus ou Saint-Beaulize ne produisent qu'un peu de bois envoyé à l'usine de trituration de Tarascon. Enfin, un peu de buis est récolté et vendu en Allemagne pour la décoration. Toutes ces activités mises bout à bout

* Si chacune des neuf communes a sa mairie, l'agence PTT n'existe plus qu'à Cornus, Fondamente, Marnhagues Latour et Sainte-Eulalie où se rassemblent également les derniers commerçants (cinq cafés, trois épiceries, deux boulangeries, une pâtisserie, une boucherie) plus quelques ambulants qui desservent les autres villages. Les écoliers répartis dans quatre écoles remplissent difficilement six classes. Un seul médecin faisant dépôt de pharmacie, trois infirmières et un écrivain public représentent les professions libérales. Quelques artisans (quatre entrepreneurs en bâtiment, un ébéniste, un serrurier, un ferronnier, un garagiste), quatre ou cinq salariés (maçons, chauffeurs, aides) et quelques fonctionnaires (PTT, gendarmerie, ONF, assistante sociale, percepteur) viennent compléter cette liste.

ne permettent pas d'employer plus d'une vingtaine de personnes.

Les activités touristiques, dont on parle beaucoup dans le canton, sont à peine plus étoffées. La région ne manque pourtant pas d'atouts. Outre les sites naturels (le causse et les vallées qui le traversent, les forêts, les rivières, les aven qui permettent de pratiquer randonnées, chasse, pêche, spéléologie...), le patrimoine historique est très riche : commanderie des Templiers reprise par les Hospitaliers (XIII^e, XIV^e et XV^e siècles) à Sainte-Eulalie, tours et demeures fortifiées au Pas-de-Jaux, châteaux de Montpaon, La Tour, Cornus, nombreuses églises romanes, villages médiévaux de Marnhague, de Sainte-Eulalie, monastère de Nonenque... Des sites proches plus prestigieux encore (ou tout simplement mieux « vendus » ?) captent un tourisme important : 200 000 visiteurs aux caves de Roquefort, 120 000 à La Couvertoirade, mais aussi à La Cavalerie, à l'abbaye de Sylvanès. Mais bien peu s'arrêtent dans le canton de Cornus car les infrastructures d'accueil sont insignifiantes**.

Une exception toutefois, le village de vacances de Moulès démontre de façon exemplaire comment remplir un centre (15 500 journées en 1991, 25 000 journées en 1992) et employer dix personnes grâce à une insertion dans un circuit extérieur avec une politique commerciale inventive (classes de nature,

** Deux hôtels (40 chambres au total), deux campings, quelques chambres d'hôtes, trois gîtes ruraux... et bien sûr des résidences secondaires mobilisant 60 à 75 % du total des maisons selon les villages, et vides 10 à 11 mois par an.

*** Citons cependant l'association Horizon 2000 qui vise à promouvoir le patrimoine historique des Templiers et des Hospitaliers (16 000 visiteurs/an). À Saint-Jean-d'Alcas, le conseil municipal, après avoir restauré le château-fort, pratique une politique d'achat de maisons restaurées pour installer un restaurant et des gîtes. Plusieurs projets enfin pourraient voir le jour, orchestrés par le syndicat intercommunal pour le développement économique et touristique (SIDET) récemment créé : création d'un gîte à Sainte-Eulalie et animation d'activités sportives, réhabilitation du fort de La Tour, création d'un pôle touristique (camping, restaurant) autour d'un plan d'eau de 5 ha à Cornus, balisage de sentiers... et promotion plus active du « Larzac, pays des Templiers ». Mais encore faut-il trouver l'argent et, surtout, les hommes disponibles et compétents pour de tels projets.

Summary

Limits to modernising farming in local development of a Larzac canton

T. Abdel Hakim, A. Bourbouze

When farming is sporadic and poorly productive, rural decline and abandon are never far behind. Theoretically, a healthy agriculture should stimulate local development. The case of Causse du Larzac suggests the contrary. Here, productive and prosperous agriculture does not necessarily put life back into the local rural environment.

In this region, rural decline is the result of farm modernisation processes, and maintaining an active rural community will depend on local initiatives developing non-agricultural activities.

Cahiers Agricultures 1994; 3: 119-25.

gîtes de groupes, gîtes ruraux). Jusqu'à présent les meilleures initiatives sont venues d'ailleurs***.

Ainsi, le pays continue de se vider et, en dehors de l'agriculture, il ne semble pas y avoir de salut. Le constat est donc fort simple à dresser. Nous l'avons résumé sur le schéma suivant en reportant les causes de la contrainte majeure « absence de ressources humaines », selon une chaîne de causalité qui ne prend pas en compte les interactions (figure 2).

Un développement agricole indépendant du développement rural

Au terme de cette analyse, on peut donc dresser un premier constat et préciser les termes du débat sur la place et le rôle de l'agriculture dans le développement du Larzac.

Il s'agit d'une zone où l'agriculture est productive et dégage des revenus suffi-

sants pour la reproduction des familles et celle des unités de production. Toutefois cette agriculture forte est en même temps fragile et connaît quelques difficultés qui risquent de s'accroître à moyen et à long terme.

Mais le modèle agricole lui-même, de par sa nature, contribue à aggraver ces difficultés du développement des activités non agricoles : l'agriculture a eu en effet un très faible effet d'entraîne-

ment sur les activités non agricoles ; on pourrait même dire que la modernisation et la croissance des exploitations accélèrent le déclin rural :

— le développement des exploitations agricoles passe, entre autres, par l'agrandissement de leur surface, ce qui a des conséquences sur le nombre d'exploitations, donc de familles. Ce développement vide en quelque sorte la campagne de ses habitants : il s'agit d'une

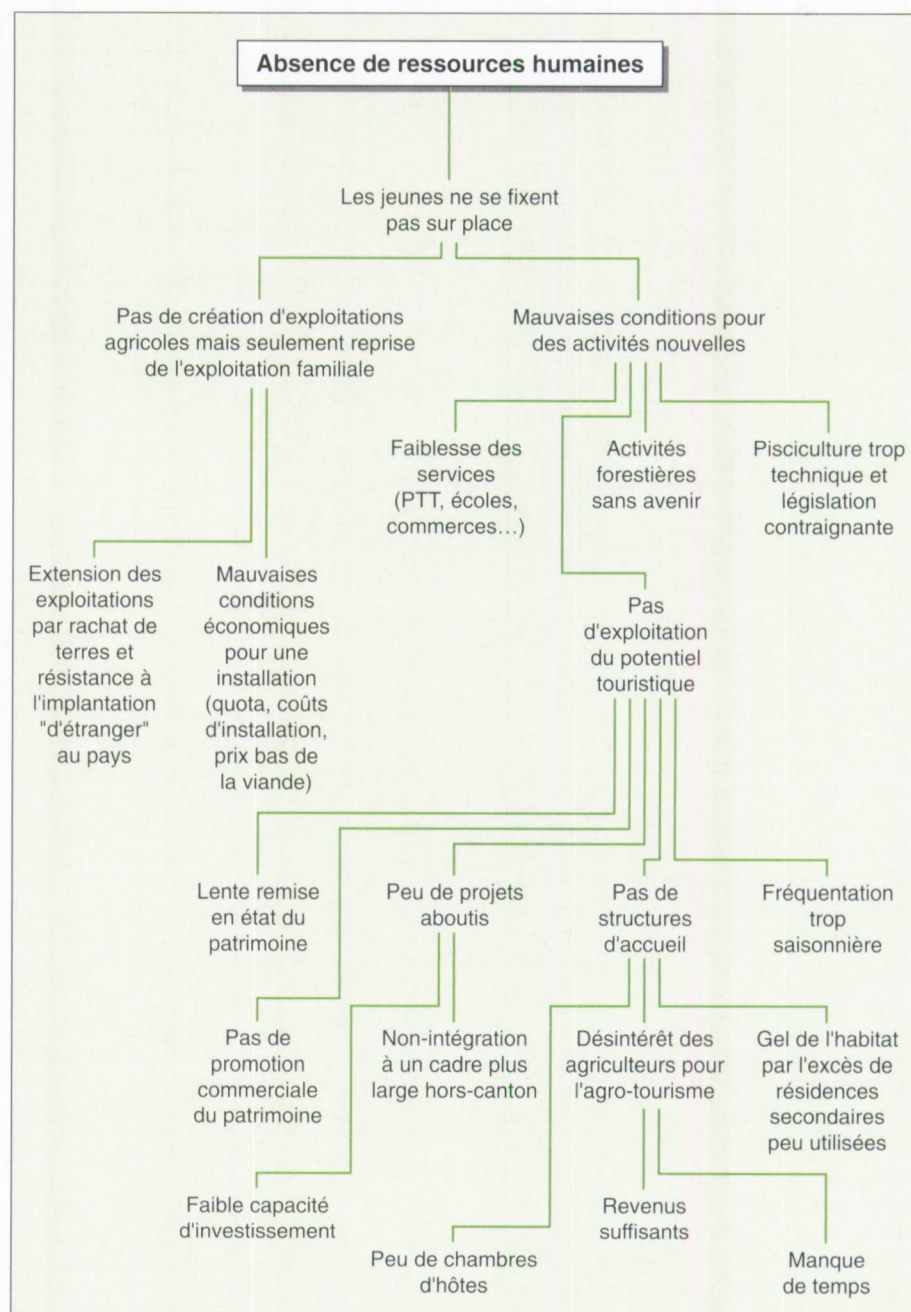


Figure 2. Identification des causes de la contrainte majeure.

Figure 2. Identification of major limiting factors.

agriculture fortement mécanisée et équipée qui utilise peu de main-d'œuvre, et qui n'a pratiquement plus d'échanges avec son environnement immédiat puisqu'elle achète ses fournitures et transforme sa production à l'extérieur du canton ;

— le niveau très élevé de développement rend ces exploitations très exigeantes en investissements, et leur capital est mobilisé en permanence. De ce fait, il n'y a pas de capitaux disponibles pour investir en dehors de l'exploitation. S'ajoute à cela la forte mobilisation de la main-d'œuvre familiale, ce qui ne permet pas à certains membres de la famille de se consacrer à d'autres activités.

L'agro-tourisme, si souvent présenté comme un recours, n'intéresse personne : pas de gîte ni de repas à la ferme. Quant à l'agriculture de service pour une meilleure gestion de l'espace, les éleveurs la pratiqueront à la hauteur de l'intérêt économique qu'ils y trouveront. Ils sauront utiliser l'article 19 de la PAC (1985) ou ses avatars successifs, mais ce n'est pas dans ce type de structure que seront recrutés les futurs « jardiniers de l'espace ».

Du point de vue des élus et responsables locaux, dont beaucoup sont agriculteurs, il est pourtant indispensable de créer de nouvelles activités. Comment résoudre cette rupture entre l'agricole qui occupe tout l'espace en le vidant, et le rural qui s'étirole sur les marges en l'absence de projets et d'enjeux ?

Conclusion

Cet exercice monographique, dont il faut reconnaître les limites et qui ne vise pas à généraliser ses conclusions, souligne néanmoins le fait que le déclin rural peut être, dans certaines circonstances, le produit d'un processus de modernisation des unités de production agricoles, tant dans les zones marginalisées et défavorisées où l'agriculture est faible, comme nous venons de le montrer, que dans les régions d'agriculture industrielle [3]. Au même titre que dans le Bordelais ou en Champagne, ce n'est plus l'agriculture qui sera le moteur du développement rural. Par le passé, les grands exploitants et autres notables agricoles étaient directement intéressés par le développement rural de proximité puisque leurs activités en dépendaient fortement. Ils puisaient dans le milieu

proche de la main-d'œuvre nécessaire, recouraient aux services des artisans locaux, écoulaient même une partie de leur production sur place.

L'agriculture moderne, et notamment celle du Larzac qui s'est concentrée entre quelques mains, s'est maintenant connectée à des réseaux qui ne sont plus locaux. Approvisionnements, réparations de véhicules, réunions professionnelles se font à Millau, et la livraison du lait à Roquefort. Les exploitations agricoles ne participent plus au développement des activités du canton proprement dit. Le maintien d'une communauté rurale, économique et sociale ne peut donc plus dépendre de cette agriculture mais des autres activités économiques [6, 7].

En d'autres termes, il sera nécessaire de recourir à des initiatives venues de l'extérieur sans les craindre (ce qui n'est pas toujours le cas dans ce canton), d'insérer les actions et projets nouveaux dans des réseaux qui dépassent les limites du canton ou du département (l'exemple du village de vacance de Moulès), d'étendre le champ de compétence de certains groupements et associations pour entretenir l'espace [8]. Mais l'espace de développement lui-même peut être pensé et délimité autrement. Dire du canton de Cornus, pour reprendre l'exemple traité, qu'il est en déclin n'est plus tout à fait vrai si l'on intègre à cette unité administrative les nouveaux pôles auxquels il s'est maintenant connecté. Si « *les jeunes vont jusqu'à Sainte-Affrique pour s'amuser* », si « *on fait un saut à la supérette de La Cavalerie* », c'est qu'il faut concevoir le développement local à l'intérieur d'un espace plus vaste et multipolaire. L'usage systématique qui est fait des véhicules, souvent deux par famille, a bien sûr considérablement élargi le bassin de vie. Les expériences de charte intercommunale sont donc intéressantes si elles ne se contentent pas de rassembler des communes pauvres. Le développement local doit au contraire s'appuyer sur un espace réorganisé, un « espace de vie » [9, 10] qui inclut les pôles dynamiques de proximité ■

Remerciements

Les auteurs remercient P. Coulomb et les trois autres lecteurs anonymes pour leurs critiques et leurs suggestions.

Références

1. Collectif. *Larzac, terre méconnue*. Paris : Éditions Ouvrières, 1973 ; 237 p.
2. Labouesse F. *Aspects de la modernisation du système productif ovin-lait dans le rayon de Roquefort (1950-1985)*. Montpellier : INRA-ESR, 1987 ; 73 p.
3. Flamant JC, Labouesse F. *L'innovation technique agricole et son contrôle dans le développement de la filière Roquefort (1950-1985)*. Montpellier : INRA-ESR, 1991 ; 63 p.
4. Coulomb P, Delorme H, Hervieu B, Jollivet M, Lacombe P. *Les agriculteurs et la politique*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1990 ; 595 p.
5. Develotte C. *Évolution du contrôle socio-économique d'un espace rural : le cas du Larzac*. Montpellier : INRA-ESR, 1979 ; 26 p. + annexes.
6. Jollivet M. A la recherche de l'Aigoual perdu. *Annales du parc national des Cévennes*, tome 5. Florac : PNC, 1992 ; 264 p.
7. Larrère R. Dépeuplement et annexion de l'espace rural : le rôle de la théorie des seuils de sociabilité. *Géodoc* 1976 ; 7 : 36 p.
8. Chabason L. Environnement et agriculture : le dialogue est ouvert. *Agriculture, ruralité, société, Revue POUR* 1991 ; 130-131 : 93-100.
9. Roger J. Des espaces vivants dans une société diversifiée. *Agriculture, ruralité, société, Revue POUR* 1991 ; 130-131 : 160-70.
10. Mathieu N, Dubosq P. *Voyage en France par les pays de faible densité*. Paris : Éditions du CNRS, 1985 ; 179 p.

Résumé

Là où l'agriculture est marginale et peu productive, on trouve souvent un espace rural marginal et désertifié. Une agriculture forte devrait ainsi servir de moteur au développement local. L'exemple du cas du Larzac démontre le contraire en soulignant qu'une agriculture productive et prospère ne génère pas forcément autour d'elle un espace rural vivant et dynamique. Le déclin rural est aussi le produit d'un processus de modernisation des exploitations agricoles. Le maintien d'une communauté rurale dépendra donc des autres activités économiques que l'agriculture et d'initiatives venues de l'extérieur ou locales.